



CIRCUIT DE
12,96 KM

UNION CYCLISTE D'ORLÉANS

CHAMPIONNAT
RÉGIONAL
DE L'AVENIR
30 JUIN 2024



U16

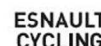
U17

U15/U17 F

U19

1^{ER} DÉPART
À 10H

CLÉRY - SAINT-ANDRÉ (45)



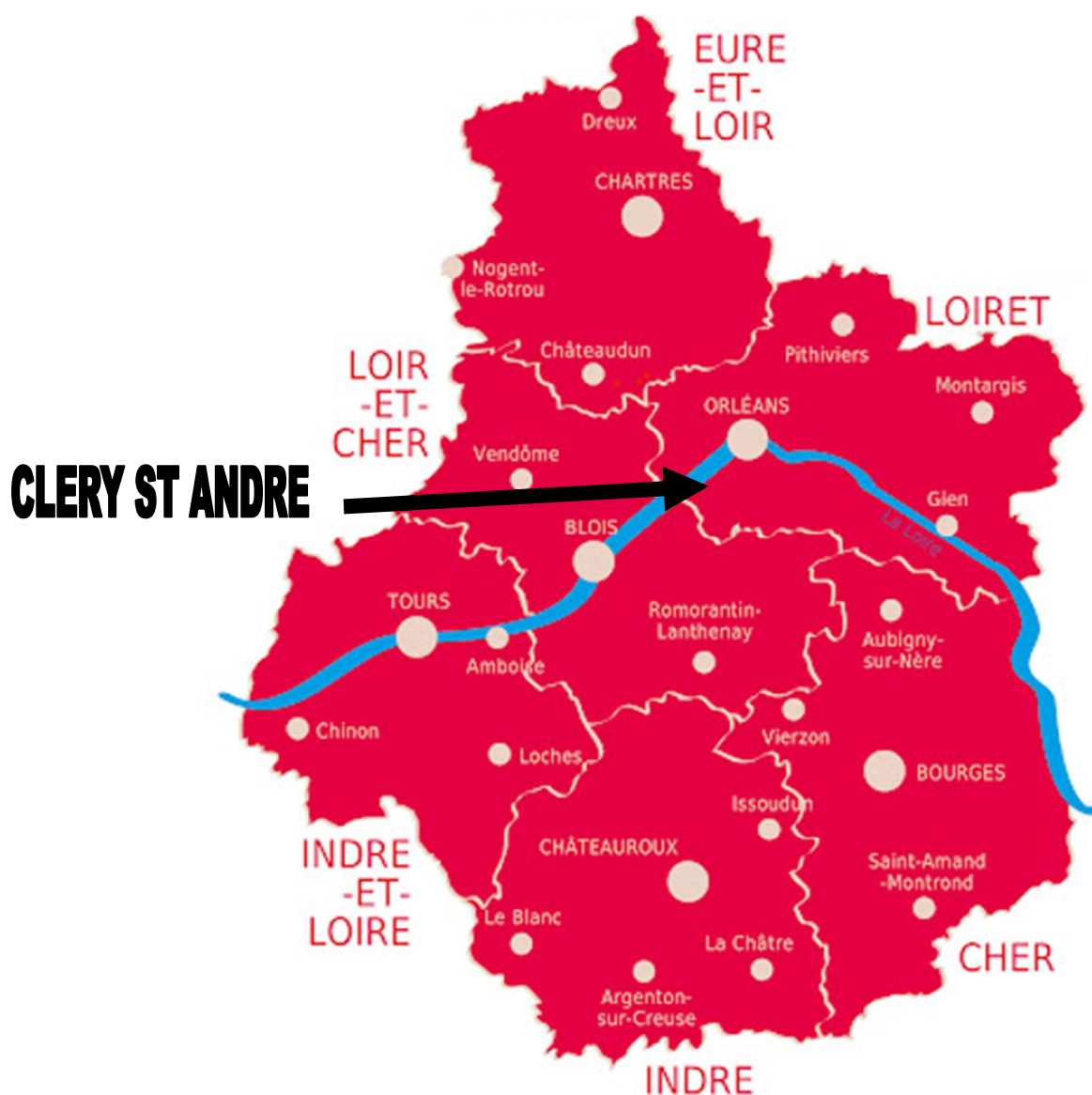
Groupama



Crédit Mutuel



PLAN DE SITUATION



La commune de Cléry St André se situe à l'ouest du département du Loiret.

A 15km d'Orléans, à 48km de Blois, à 103 km de Tours, à 95km de Chartres, à 125km de Bourges, à 215km ou encore à 140km de Châteauroux.



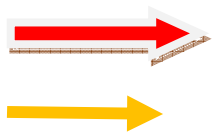
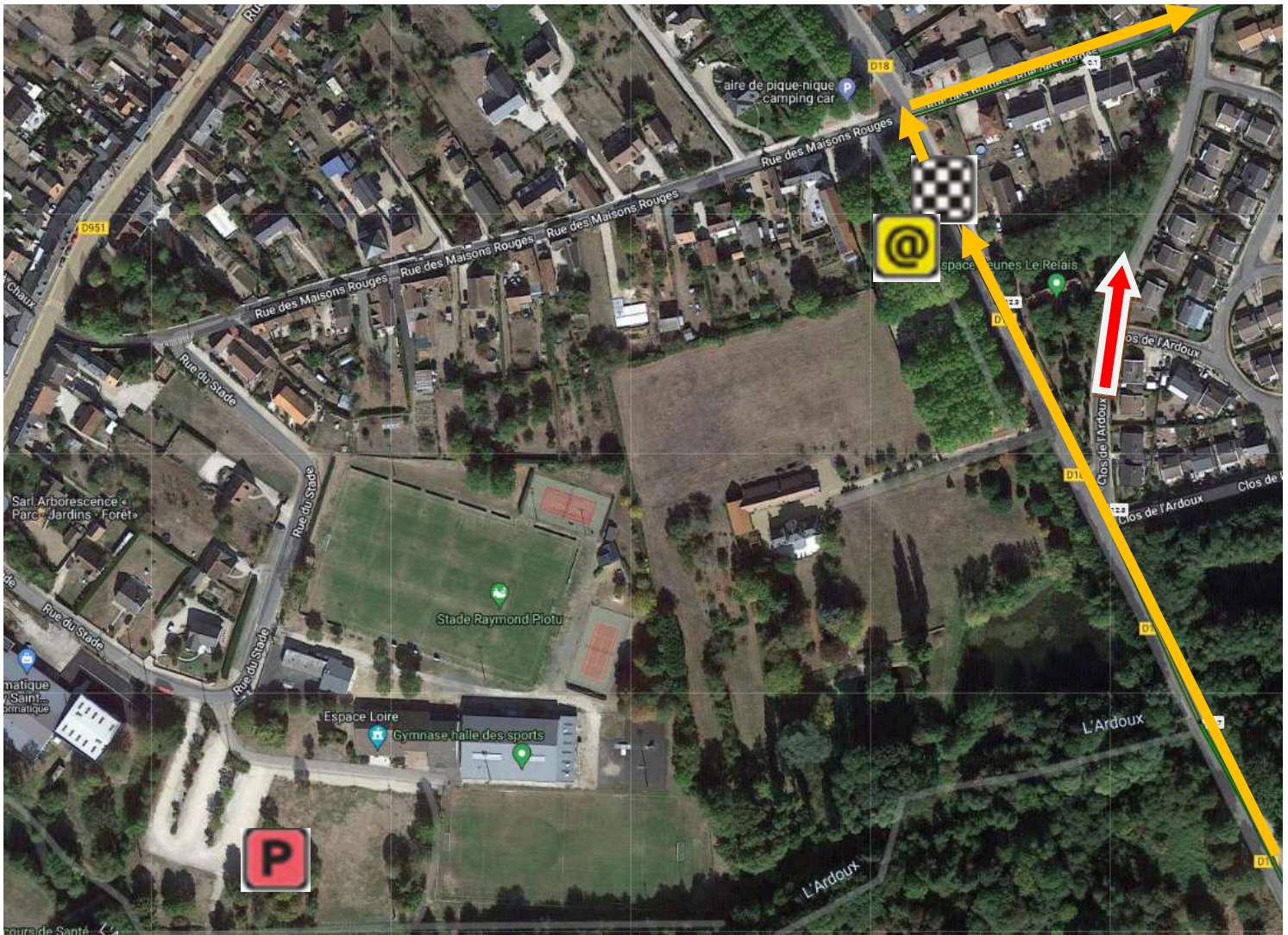
Groupama



Crédit Mutuel



ZONE DE DEPART – ARRIVEE



Dérivation arrivée

Parcours



ARRIVÉE



PARKING ÉQUIPES



PERMANENCE



ORGANISATION



UNION CYCLISTE D'ORLEANS

Alain COUPEL

alaincoupel@aol.com

06.45.02.60.19

EPREUVES

Heure de départ	Catégorie	Nombre de tours	Distance à parcourir (en km)
10h00	U15 F – U17F	4	51.8
	U15 H	4	51.8
13h	U17 H	6	77
15h15	U 19 H	9	116



Groupama



—Crédit Mutuel—



ENGAGEMENTS

Engagements exclusivement par internet. Les engagements sur place seront refusés.

Pour les U15 et U17, les droits d'engagements sont de 6.50€ par coureur.

Pour les U19, les droits d'engagements sont de 10€ par coureur.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS LE JEUDI 27 JUIN A 20H

PERMANENCE

La permanence se tiendra au niveau du podium arrivée rue de l'Ardoux.

Heure dossards	Catégorie
09h00 à 09h50	U15 F - U17 F
	U15 H
12h à 12h50	U17 H
14h à 15h	U19 H

PROTOCOLE

Le protocole s'effectuera dans les règles fixées par la FFC. La remise des prix se fera au podium, pour toutes les catégories, à la fin de chaque épreuve.

Les coureurs concernés par les protocoles devront se maintenir au niveau du podium protocolaire dès la fin de l'épreuve.

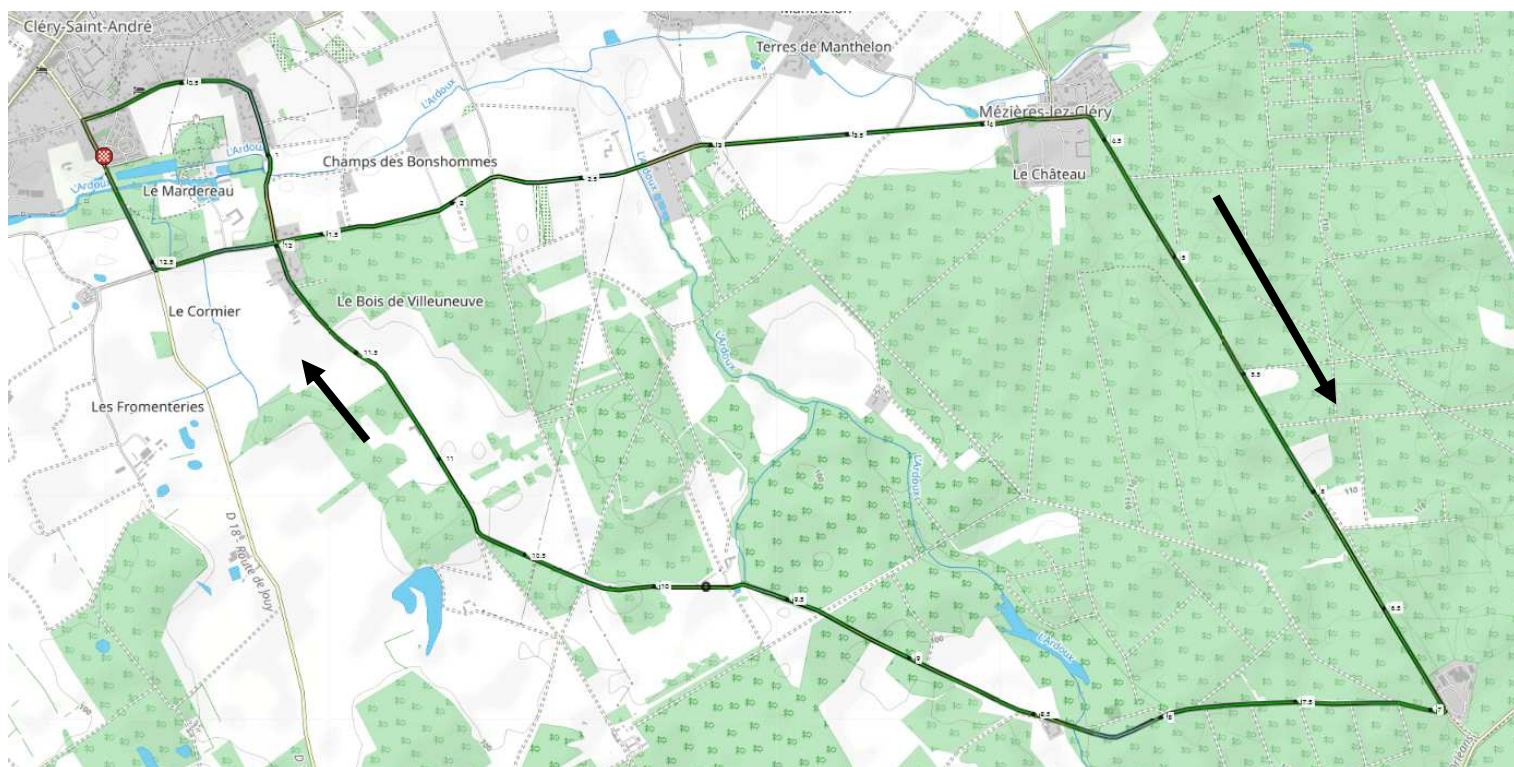
CONTRÔLE ANTI-DOPAGE

Le contrôle antidopage des épreuves aura lieu au Gymnase

Les coureurs seront accompagnés par des chaperons. Nous rappelons que les coureurs et directeurs sportifs ont l'obligation de s'informer du lieu de la tenue du contrôle antidopage.

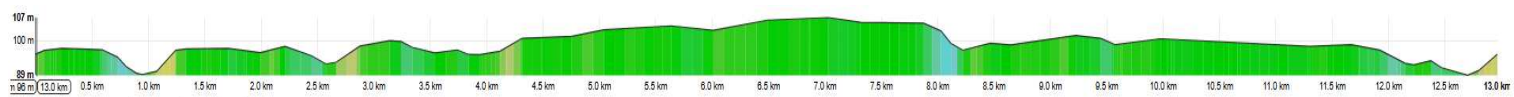


PARCOURS



12.95 km

42m de dénivelé positif



Groupama



Crédit Mutuel



ITINERAIRE

Droite sur Rue des Bordes	0,0 km
Continuer sur Rue du Moulin	0,3 km
Poursuivre sur Rue du Moulin	0,3 km
Poursuivre sur Rue du Moulin	1,1 km
Gauche sur Rue de Mézières	1,2 km
Poursuivre sur Rue de Mézières	1,9 km
Poursuivre sur le point de passage hors route. Aucune donnée disponible.	2,0 km
Continuer sur Route de Clery Saint-André	2,4 km
Continuer sur Route de Jouy le Potier	4,1 km
Continuer sur D 215	4,3 km
Poursuivre sur D 215	4,3 km
Poursuivre sur le point de passage hors route. Aucune donnée disponible.	6,8 km
Poursuivre sur le point de passage hors route. Aucune donnée disponible.	7,3 km
Poursuivre sur le point de passage hors route. Aucune donnée disponible.	9,8 km
Continuer sur Rue des Villeneuves	11,6 km
Poursuivre sur Rue des Villeneuves	11,8 km
Poursuivre sur le point de passage hors route. Aucune donnée disponible.	11,9 km
Continuer sur Route de Mézières	12,0 km
Droite sur Route de Jouy	12,3 km
Continuer sur Rue de L'Ardoux	12,6 km
Poursuivre sur Rue de L'Ardoux	12,8 km

RENDEZ VOUS DES OFFICIELS

Une heure avant le départ de la première épreuve soit 9h00 à la permanence.

DÉSIGNATION DES ARBITRES

Présidente de jury : Stéphanie CATTOEN

Juge à l'arrivée : Camille MEUNIER

Arbitre : Daniel LEBERT

Arbitre : Jean-Pierre GONTIER

Arbitre moto : Valérie MARET

Chronométrateur : Joel VARENNES

DEPANNAGE

Le dépannage des équipes sera pris en charge par les véhicules des comités départementaux.

Le dépannage neutre à l'avant sera effectué par la voiture du Comité Régional.



Groupama



—Crédit Mutuel—



LISTE DES 5 TITRES

FEMMES

1 Titre U15

1 Titre U17

HOMMES

1 Titre U15

1 Titre U17

1 Titre U19

Un titre ne pourra être attribué seulement s'il y a 3 arrivants au minimum dans la catégorie.



Groupama



—Crédit Mutuel—

